



Annczy, le 23 avril 2025
N° 1152/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/DMDA/NP

NOTE D'ORIENTATION

OBJET : Commémoration de la Victoire de 1945.
Cérémonie du jeudi 8 mai 2025 à ANNECY.

ANNEXE : I. Déroulement de la cérémonie
II. Modalités pratiques
III. Plan

A l'occasion de la journée de commémoration de la victoire de 1945, une cérémonie aura lieu le jeudi 8 mai 2025 à 11h00, sur la place du Souvenir à ANNECY, sous la présidence de MME Emmanuelle DUBEE, préfète de Haute-Savoie.

Cette note en définit les orientations relatives au déroulement et aux modalités. Elle sera complétée par une note d'organisation précisant les derniers ajustements du cérémonial et de la participation scolaire, à paraître en S19.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT
Délégation militaire départementale
de Haute-Savoie

ANNEXE I

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
Avant 10h30	Installation de la sonorisation Installation des gerbes			Mairie d'Annecy
10h45	Mise en place du piquet d'honneur du 27 ^e BCA, de la Fanfare du 27 ^e BCA et des détachements FSI-SDIS Mise en place des lecteurs et porteurs de gerbes (scolaires) Mise en place des porte-drapeaux et des présidents d'association			CNE(R) PARDON, ADC SIMOND (DMD74) DSDEN + MME SALLENT ONAC
10h50	Mise en place du rang protocolaire			BRCE
10h55	Présentation de la cérémonie			MME SALLENT
11h00	Arrivée de la Préfète et du maire d'Annecy, accompagnés du DMD Intégration dans le rang protocolaire	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Garde à vous	<i>Annonce de phase par MC</i> Chef piquet 27 ^e BCA Chef piquet 27 ^e BCA DMDA Chef piquet 27 ^e BCA Chef piquet 27 ^e BCA
11h01	Remise de décorations Les récipiendaires gagnent le centre de la place, aux ordres du chancelier GGD74. Cette séquence sera précisée dans la note finale d'organisation. Les décorés rejoignent les rangs, aux ordres du chancelier GGD74.	Garde à vous Récipiendaires, gagnez vos emplacements Décorés, rejoignez les rangs Repos	Garde à vous	<i>Annonce de phase par MC</i> Chef piquet 27 ^e BCA Chef piquet 27 ^e BCA Chef piquet 27 ^e BCA Chef piquet 27 ^e BCA

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
11h10	<p>Lectures</p> <p>Texte 1 (<i>établisst scolaire TBD</i>) Texte 2 (<i>établisst scolaire TBD</i>) Texte 3 (<i>établisst scolaire TBD</i>)</p> <p>Musique</p> <p>Texte 4 (<i>établisst scolaire TBD</i>) Texte 5 (<i>établisst scolaire TBD</i>)</p> <p>Musique</p> <p>Lecture du message de l'UDAACM</p> <p>Musique</p> <p>Allocution du maire d'ANNECY</p> <p>Musique</p>		<p>Musique (<i>TBD</i>)</p> <p>Musique (<i>TBD</i>)</p> <p>Marche 2^e DB</p> <p>Marche 1^e DFL</p>	<p><i>Annonce de phase par MC</i></p> <p>Lecture par (<i>TBD</i>) Lecture par (<i>TBD</i>) Lecture par (<i>TBD</i>)</p> <p>Orchestre de LA JONCHERE</p> <p>Lecture par (<i>TBD</i>) Lecture par (<i>TBD</i>)</p> <p>Orchestre de LA JONCHERE</p> <p>M. MUDRY, pdt UDAACM</p> <p>Fanfare 27^e BCA</p> <p>M. ASTORG, maire</p> <p>Fanfare 27^e BCA</p>
11h30	<p>Lecture du message gouvernemental</p>	<p>Garde à vous Ouvrez le ban</p> <p>Fermez le ban Repos</p>	<p>Garde à vous Ouvrez le ban</p> <p>Fermez le ban</p>	<p><i>Annonce de phase par MC</i></p> <p>Chef piquet 27^e BCA Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Lecture par la Préfète</p> <p>Chef piquet 27^e BCA Chef piquet 27^e BCA</p>
11h35	<p>Dépôts de gerbe</p> <p>Dépôt par les autorités Dans l'ordre : Associations Grand Annecy Mairie Annecy Conseil départemental Conseil régional Parlementaires Préfète</p>	<p>Garde à vous Présentez armes</p>	<p>Garde à vous</p>	<p><i>Annonce de phase par MC</i></p> <p>Chef piquet 27^e BCA Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Les gerbes sont présentées par les élèves lecteurs.</p>
11h45	<p>Hommage aux Morts</p> <p>Minute de silence</p> <p>Marseillaise</p>	<p>Aux Morts</p> <p>Reposez armes Repos</p>	<p>Aux Morts</p> <p><i>Marseillaise</i></p>	<p>Chef piquet 27^e BCA (Lorsque la Préfète a rejoint le rang protocolaire)</p> <p>Fanfare 27^e BCA</p> <p>Chef piquet 27^e BCA Chef piquet 27^e BCA</p>

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
11h50	Salut des autorités aux drapeaux et présidents d'associations		<i>Les Allobroges</i> puis aubade (Fanfare 27)	<i>Annonce de phase par MC</i> Les autorités du rang protocolaire vont saluer les porte-drapeaux puis les présidents d'associations. <i>Guidage par ONAC.</i>
11h55	<u>Salut au piquet d'honneur</u> par le DMD accompagné de la Préfète	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Pas de sonnerie	DMDA Chef piquet 27° BCA Chef piquet 27° BCA Chef piquet 27° BCA Chef piquet 27° BCA
A l'issue	Fin de la cérémonie		Annonce sono	MME SALLENT

ANNEXE II

MODALITÉS PRATIQUES

1. COORDINATION

- Cérémonial militaire et dispositif général : LCL ROUGELOT, DMDA 74.
- Maître de cérémonie : MME Aurélie SALLEN, chef protocole de la municipalité d'ANNECY.
- Accueil des autorités : MME Joanna PELLUET, BRCE PREF 74.
- Accueil des unités : CNE(R) PARDON, ADC SIMOND, DMD74.
- Accueil des associations et emblèmes : M. Patrick LECUPPRE, DIR ONAC VG 74.
- Accueil des jeunes porte-drapeaux : CC1 CONTET, DMD74.
- Coordination des porte-drapeaux : M. Eric MISSILLIER, Association des Glières.
- Accueil des délégations scolaires : M. Jean-Paul ZAMPIN, DSDEN 74.

2. TROUPES SOUS LES ARMES

- 1 piquet d'honneur à 0/1/9 du 27^e BCA. Le chef de piquet sera le commandant des troupes.
- 1 détachement GGD à 1/5/0
- 1 détachement DIPN à 5 policiers
- 1 détachement SDIS à 0/1/5

3. REMISE DE DECORATIONS

Cette séquence sera précisée dans la note finale d'organisation. Les unités fourniront les noms des récipiendaires à la DMD74 pour le 05 mai.

Les récipiendaires seront aux ordres du chancelier du GGD 74 qui constituera le coussin et s'assurera du cérémonial de remise.

Un porteur de micro perche sera désigné par le chancelier du GGD 74 pour la remise de décorations par les autorités.

Les éventuels texte de citation seront lus par l'ADC SIMOND (SOA DMDA 74).

4. SONNERIES-MUSIQUES

Les sonneries réglementaires, les musiques et l'hymne national seront interprétés par la Fanfare du 27^e BCA, à l'exception de 2 morceaux interprétés par l'orchestre de LA JONCHERE, entre les lectures des enfants.

5. LECTURE DES TEXTES

5 textes seront lus par les enfants des établissements scolaires d'ANNECY. *A confirmer par le référent mémoire de la DSDEN.*

Le message associatif sera lu par M. MUDRY, président de l'UDAACM 74.

M. le maire d'ANNECY prononcera une allocution.

Le message gouvernemental sera lu par MME DUBEE, préfète de Haute-Savoie.

6. DEPOT DE GERBES

Les gerbes seront regroupées par le service protocole sur le site de la cérémonie 1 heure avant le début.

Au cours de la cérémonie, elles seront déposées selon l'ordre protocolaire décrit dans le tableau cérémonial et seront présentées par les élèves lecteurs.

Les gerbes des associations seront déposées en un mouvement unique.

7. **SOUTIEN**

Les services de la municipalité d'ANNECY assureront :

- le nettoyage de la place,
- la mise en place de potelets pour délimiter la zone d'accueil des élus, présidents d'associations et invités (hors rang protocolaire),
- le pavoisement,
- la mise en place du dispositif de sonorisation et de 2 pupitres (1 pour le MC, 1 pour les lectures des élèves),
- le regroupement, la mise en place et la présentation des gerbes de fleurs.

8. **TENUE DES PORTE-DRAPEAUX**

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONAC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).
Le port de la tenue militaire n'est pas autorisé.

Les contrevenants ne seront pas autorisés à participer à la cérémonie.

9. **VIN D'HONNEUR**

Néant.

10. **SÉCURITÉ**

Le site de la cérémonie sera sécurisé par la DIPN en lien avec la police municipale d'ANNECY.

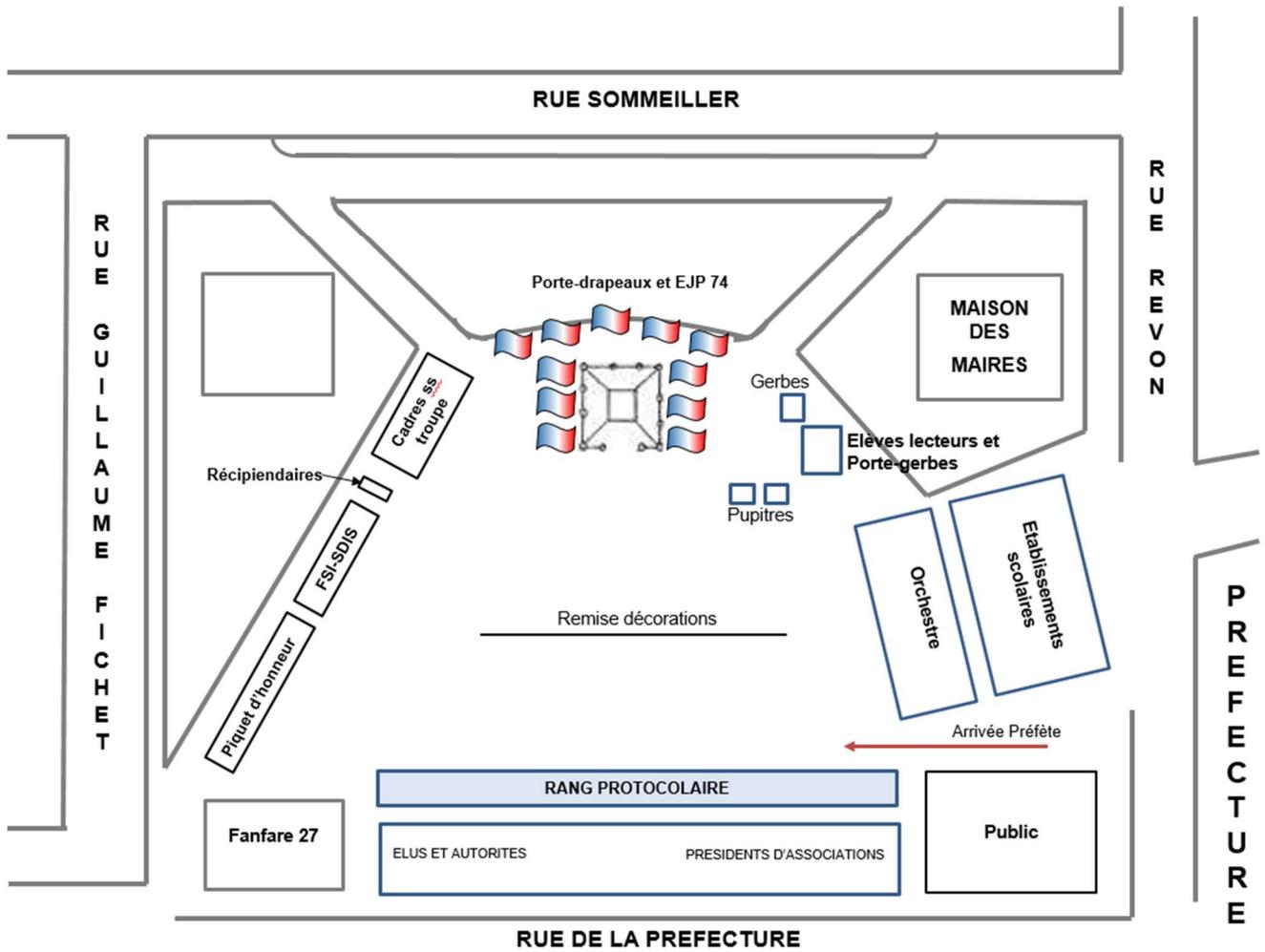
ANNEXE III

PLAN

Cérémonie du 8 mai 2025 - dispositif

Place du Souvenir

ANNECY



LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES:

- Madame la préfète de Haute-Savoie
- Monsieur le maire d'Annecy
- Monsieur le directeur des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie
- Monsieur le commandant du groupement de Gendarmerie de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur interdépartemental de la Police nationale
- Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
- Monsieur le directeur régional des douanes
- Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG 74
- Monsieur le directeur de la police municipale d'Annecy

- 27^e Bataillon de chasseurs alpins
- Centre d'information et de recrutement des forces armées d'Annecy

Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur le président du conseil départemental de Haute-Savoie
- Madame la présidente de la communauté de communes du Grand Annecy

Sous couvert de l'ONAC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie